AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP 29-7-65 401535

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel

15F,00

Supplément N° 2 au bulletin N° 58 1965 - 21

-AVERTISSEMENTS-

/VIGNE/

VERS DE LA GRAPPE : Dans certains secteurs viticoles, le second vol s'est poursuivi avec assez d'importance jusqu'à ces derniers jours. Des risques de pénétrations notables sont donc encore à craindre jusque vers la fin de ce mois.

Dans les vignes où des dégâts ont été observés en première génération, placer un second traitement dès réception en choisissant un produit de type curatif.

MILDIOU : Dans toutes les vignes où des taches existent, appliquer dès réception un traitement copieux à l'aide d'un produit à longue persistance d'action.

BLACK-ROT : Le traitement conseillé contre le Mildiou permettra de combattre les attaques à venir. La pulvérisation du produit devra être faite de manière à bien mouiller les grappes.

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Bien que les risques soient actuellement peu importants en général, un traitement pourrait cependant être appliqué dans les vergers sensibles (voisinage d'agglomération, de station d'emballage, bordures) notamment lorsque les derniers orages auront pu délaver les produits de protection.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER : (Protection des pousses en pépinière). Effectuer un nouveau traitement dès à présent, en soignant particulièrement l'application sur les bordures de parcelles.

-INFORMATIONS-

/VIGNE/

OIDIUM : Des attaques sur grappe commencent à se produire. Effectuer un traitement par poudrage dès que possible.

COCHENILLE FLOCONNEUSE : Les éclosions de larves sont commencées. Dans les foyers, effectuer dans les prochains jours une pulvérisation copieuse à l'aide d'un produit à base d'Ester phosphorique.

P69

/ ARBRES FRUITIERS /

CARPOCAPSE DES PRUNES : Des pontes, encore peu nombreuses, de deuxième génération, ont été déposées ces derniers temps. Dans les vergers où cet insecte commet habituellement des dégâts, effectuer dès réception un traitement de protection.

/ CULTURES LEGUMIERES /

MELON -

Maladies du feuillage (Anthracnose - Cladosporiose).

De nouveaux foyers d'Anthracnose, généralement peu étendus ont été découverts, en cultures non irriguées. En conséquence, surveiller attentivement les " mélonnières " pour bien connaitre l'état sanitaire de chacune d'elles.

Un nouveau traitement mixte (voir bulletin du 9 Juillet) pourrait être mis en place dès les prochaines menaces de pluie.

Pucerons - Des foyers de pucerons éxistent. Le cas échéant, les combattre à l'aide d'un produit aphicide en respactant scrupuleusement la législation Nous rappelons à cette occasion que le Mévinphos et le Diméthoate sont les seuls produits endothérapiques (ou systémiques) autorisés en culture légumière. Ils peuvent être employés jusqu'à 7 jours avant le début de la récolte.

TOULOUSE, le 23 JUILLET 1965

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J.BESSON - E.JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux.

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi -
Le Directeur - Gérant : L. BOUYX